



Choisissez votre formule :

- Pass MixCités Régulier
- Pass MixCités Occasionnel
- Pass MixCités Mobilité Jeune
(non cumulable avec Sub Classe)

Utilisateur de l'abonnement

N° de la carte SimpliCités
(s'il en possède déjà une) _____

Melle Mme M.*

Nom* _____

Prénom* _____

Date de naissance* (JJ/MM/AAAA) _____

Adresse* _____

Code Postal* _____ Ville* _____

Téléphone _____

E-mail (en majuscules) _____

* Champs obligatoires

Cochez la case ci-contre si vous ne nous autorisez pas à conserver informatiquement votre photo.

POINTS ACCUEIL

ESPACE TRANSPORT GUICHET SUB

Place de la République — Nancy
Du lundi au vendredi de 7 h à 19 h.
Le samedi de 9 h à 18 h.

AGENCE LE SIT

7 avenue du Général de Gaulle — Pompey
Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h 30
et de 13 h 30 à 18 h. Le samedi de 8 h 30 à 12 h.

ALLO SUB

Du lundi au vendredi de 7 h à 19 h.
Le samedi de 9 h à 18 h.
08 11 44 48 54

INTERNET SUB

www.reseausub.fr

Ne pas payer sur la voie publique. Conception-réalisation: Agence Webba - Création graphique: K&L La Borne / Agence Webba - 08/2019

ABONNEMENT MIXCITÉS FORMULES SUR MESURE

PASS MIXCITÉS RÉGULIER
PASS MIXCITÉS OCCASIONNEL
PASS MIXCITÉS MOBILITÉ JEUNE



RÉSEAU SUB



0811 444 854



reseau.sub.fr



reseau.sub



SEULS VOS DÉPLACEMENTS RÉELS SONT FACTURÉS

Avec les formules sur mesure, payez uniquement les déplacements que vous avez réellement effectués. Les déplacements réalisés dans le mois feront l'objet d'une facture 30 jours après et d'un prélèvement sur votre compte 60 jours après.

> L'abonnement prend effet le 1^{er} du mois suivant le jour d'achat. Il peut être résilié gratuitement en effectuant votre demande avant le 20 du mois précédent.

Pass MixCités Régulier

1,20 € de 7 h à 9 h et de 16 h à 19 h **0,80 €** avant 7 h, de 9 h à 16 h, après 19 h et week-end

Le montant mensuel est plafonné à **40,90 €**.

Une partie fixe de 5€ est facturée si un déplacement est réalisé sur le mois du 1^{er} au 31.

Pass MixCités Occasionnel

1,22 € de 7 h à 9 h et de 16 h à 19 h **1,10 €** avant 7 h, de 9 h à 16 h, après 19 h et week-end

Le montant mensuel est plafonné à **48,00 €**.

Une partie fixe de 1€ est facturée si un déplacement est réalisé sur le mois du 1^{er} au 31.

Pass MixCités Mobilité Jeune -18 ans

0,32 € par voyage + une partie fixe de 2 € si seulement un déplacement est réalisé sur le mois du 1^{er} au 31.

Le montant mensuel est plafonné à **12,20 €** (l'abonnement prend fin le 31 juillet de l'année des 18 ans).

Cet abonnement est personnel, il ne peut être prêté ni utilisé pour voyager à plusieurs.

LA VALIDATION EST OBLIGATOIRE À CHAQUE MONTÉE, Y COMPRIS LORS D'UNE CORRESPONDANCE.



SI VOUS AVEZ DÉJÀ LA CARTE SIMPLICITÉS

Remplissez ce formulaire en joignant les pièces justificatives et votre règlement et renvoyez-le à l'adresse indiquée.

Une fois votre dossier traité, vous recevrez un courrier vous indiquant la marche à suivre pour charger votre abonnement sur la carte SimpliCités.

SI VOUS N'AVEZ PAS ENCORE LA CARTE SIMPLICITÉS

Remplissez ce formulaire en joignant votre photo d'identité (au format 4,5 x 3,5 cm, sur fond clair, non scannée, non photocopiée, non utilisée), les pièces justificatives et votre règlement et renvoyez-le à l'adresse indiquée. Vous recevrez à votre domicile la carte SimpliCités chargée de votre abonnement MixCités Flex.

MODALITÉS DE PAIEMENT

- > Paiement par prélèvement automatique le 12 du mois suivant l'émission de la facture, pour l'ensemble des voyages réalisés le mois précédent;
- > Aucun prélèvement effectué si vous n'avez pas voyagé;
- > Remise de 1 € sur le total facturé si un Pass MixCités Régulier ou un autre Pass MixCités Mobilité Jeune est facturé au même titulaire de compte (valable pour le Pass Mobilités Jeune - 18 ans);
- > Facture envoyée au domicile et au nom du titulaire de compte.

MODALITÉS DE SOUSCRIPTION**> Pièces à fournir par le payeur :**

- une photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 2 mois (quittance de loyer, facture d'électricité ou de gaz, facture de téléphone fixe (pas de facture de téléphone portable), avis d'imposition);
- un RIB du représentant légal;
- le mandat de prélèvement SEPA (au dos rempli et signé);
- ce formulaire complété et signé par le payeur.

> Pièces à fournir par l'utilisateur :

- sa carte SimpliCités s'il en possède déjà une;
- ou une photo d'identité (au format 4,5 x 3,5 cm, sur fond clair, non scannée, non photocopiée, non utilisée) et une photocopie recto-verso d'une pièce d'identité (CNI, passeport, permis de conduire, livret de famille, carte de séjour) s'il ne possède pas de carte SimpliCités.

**> Envoyez ou déposez votre dossier complet à l'un des points d'accueil SUB, au service des abonnements MixCités :****- Espace Transport Guichet Sub :**

Place de la République,
54000 Nancy

- Agence Le Sit :

7 avenue du Général de Gaulle,
54340 Pompey

Protection des données personnelles

Les informations recueillies par Keolis font l'objet d'un traitement informatisé nécessaire à la gestion des relations commerciales ainsi qu'à la gestion des impayés. Ces données sont destinées à Keolis qui est responsable de traitement. Vos données sont conservées pour les durées nécessaires à la gestion administrative et comptable des services souscrits et la promotion des services. Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter notre politique de confidentialité disponible sur www.reseausub.fr Conformément à la réglementation applicable, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données personnelles. Vous pouvez également vous opposer à leur traitement à des fins commerciales. Vous pouvez exercer ces droits ou adresser toute autre question à reseausub@keolis.com ou au service clientèle du Réseau Sub - Place de la République - 54000 Nancy. Les conditions générales d'abonnement sont disponibles sur demande dans les agences commerciales et sur le site www.reseausub.fr

CONDITIONS GÉNÉRALES DU PRÉLÈVEMENT**> Les prélèvements seront effectués après le 12 de chaque mois.**

> **En cas de rejets bancaires** (hors incident technique non imputable au payeur), vous vous engagez à régler le montant du ou des mois non prélevé(s) dont vous êtes redevable ainsi que les frais de rejet de prélèvement (13 euros par rejet).

> Modification du compte bancaire :

Pour tout changement de votre compte bancaire, vous devez vous adresser à l'une de nos agences commerciales muni d'un RIB afin d'établir un nouveau mandat. Ces modifications doivent nous parvenir avant le 20 du mois précédent pour un effet à la date du prélèvement.

> Changement d'adresse :

Lors de votre déménagement, vous devez nous adresser un nouveau justificatif de domicile de moins de deux mois.

VOTRE CARTE**> En cas de perte, vol ou dégradation**

de votre carte SimpliCités, elle peut être bloquée dans le système et rendue inutilisable. Un duplicata vous est alors fourni contre un montant de 10 euros maximum (dont 5 euros pour les frais de la carte).

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Conformément aux nouvelles dispositions légales relatives à l'application des normes européennes bancaires SEPA, vous allez signer un mandat qui autorise Keolis à émettre des ordres de prélèvements SEPA auprès de votre banque. Il est caractérisé par une référence unique (RUM) et par l'identifiant du créancier (ICS) qui figurent sur le document. Keolis vous notifiera préalablement, de préférence par courriel ou sms, au moins 5 jours calendaires avant la date de prélèvement.

Vous pouvez contester auprès de votre banque, dans un délai de 8 semaines à compter de la date de débit de votre compte, un prélèvement autorisé.

En cas de contestation qui s'avérerait injustifiée, Keolis se réserve le droit de vous facturer les frais de gestion. En cas de modification ou de révocation du mandat, vous devez vous adresser à l'une de nos agences commerciales.

PAYEUR DE L'ABONNEMENT (si différent de l'abonné)

Melle Mme M.*

Nom* _____

Prénom* _____

Date de naissance* (JJ/MM/AAAA) _____

Adresse* _____

Code Postal* _____ Ville* _____

Téléphone _____

E-mail (en majuscules) _____

Code iBAN* _____

Code BIC* _____

* Champs obligatoires

N'oubliez pas de joindre un relevé d'identité bancaire**CRÉANCIER**

Identifiant Créancier SEPA (ICS) : FR77541632325

Nom du Créancier : Keolis Pays Nancéen

3 rue de la Sablière, 54136 Bouxières-aux-Dames

J'ai lu et j'accepte les conditions générales de vente.

J'ai lu et j'accepte les modalités de traitement des données.

Date et signatures _____

du payeur

de l'utilisateur